

RÉSEAU ULTRA-DÉTENTE — PROGRAMME D'AFFILIATION

Devenez affilié CASISMA et ouvrez votre espace d'ULTRA-DÉTENTE

Une expérience immersive de relaxation, un modèle d'affiliation plus souple qu'une franchise, et une vraie différenciation sur votre marché.

Un concept développé depuis 2017

~25 K€

Budget indicatif d'ouverture HT,
droits d'entrée inclus

10 %

Redevance annuelle du CA,
plafonnée à 5 000 €HT/an

1 à 3 mois

Pour lancer votre activité avec
CASISMA

TÉLÉPHONE

06 67 47 49 55

E-MAIL

contact@casisma.fr

SITE

www.casisma.fr

Le stress, un enjeu majeur du quotidien

De plus en plus de personnes recherchent des solutions concrètes pour retrouver un apaisement temporaire face à la pression, à la fatigue nerveuse et à la surcharge mentale.

95
%

des Français de 18 ans et plus déclaraient avoir connu au moins une grande source de stress ou d'anxiété en mars 2022.

La santé mentale a été déclarée Grande cause nationale en 2025, mobilisation prolongée en 2026.

Source : sondage Ifop pour Mes Bienfaits, mars 2022 (1 004 personnes de 18 ans et plus).

Stress passager

Le stress passager est lié à la survenance d'un événement : la maladie, le décès d'un proche, le désir ou la séparation avec son ou sa conjoint(e), la perte d'un emploi, des soucis financiers, le départ à la retraite, le travail scolaire, les choix de vie, les examens sportifs ou scolaires, un déménagement, le changement de service, le contexte géopolitique et/ou écologique, etc.

Stress chronique

Le stress chronique résulte d'une exposition prolongée à ces situations : infirmiers(es), forces de l'ordre, enseignants, managers(ses), directeurs(trices), le contexte familial et/ou professionnel, etc.



Une expérience immersive d'ULTRA-DÉTENTE

Installé confortablement dans un fauteuil de relaxation pendant **1h à 1h30**, le téléphone rangé dans un casier fermé à clé, chaque personne bénéficie d'une sonothérapie synchronisée à une diffusion visuelle immersive.

Résonance de Schumann

Fréquences du Solfeggio

Sons binauraux

Musique 432 Hz

Diffusion holographique

L'ULTRA-DÉTENTE n'a pas vocation à guérir le stress — cela reste le travail des praticiens (psychologue, médecin, coach...). Elle offre un espace pour souffler, en complément.

Pourquoi rejoindre CASISMA ?

CASISMA se développe par l'affiliation — un modèle pensé pour rester souple, à la différence d'une franchise plus verticale (enseigne, décoration, mobilier imposés).



Liberté

Une liberté totale — nom, enseigne, mobilier, gamme, tarifs, horaires — hormis le respect de la charte opérationnelle de la salle.



Accessibilité

Un investissement maîtrisé, autour de 25 K€ HT, avec variation selon la ville et le foncier local.



Différenciation

Un concept immersif spécifique, loin d'une offre bien-être générique, avec des équipements conçus par CASISMA.



Vision

Une ambition de déploiement national et international, vers une entreprise engagée sur les problématiques du stress.

DROITS D'ENTRÉE

6 000 € HT

Inclus dans le budget d'ouverture.

BUDGET D'OUVERTURE

~25 K€ HT

Matériels, loyers, dépôt de garantie, pas-de-porte, enseigne, charges et sécurité ERP — variable selon le foncier local.

REDEVANCE ANNUELLE

10 % du CA

Plafonnée à 5 000 € HT/an (au-delà de 50 000 € HT de chiffre d'affaires).



CASISMA fournit

- Les enceintes de diffusion et le générateur de fréquences vibratoires
- Les enceintes holographiques
- L'amplificateur sonore
- Une image de marque et une charte opérationnelle

L'affilié apporte

- Le fauteuil ou la méridienne de relaxation
- Le mobilier et la décoration de la salle
- L'écran, pour la diffusion des films ou images
- Un local calme d'au moins 17 m², avec accueil et toilettes

À QUI S'ADRESSE L'AFFILIATION ?

- Vous êtes en reconversion, à la recherche d'une activité porteuse de sens
- Vous avez déjà une activité bien-être à enrichir
- Vous voulez créer un lieu dédié autour d'un concept innovant
- Vous cherchez un modèle plus flexible qu'une franchise classique

Devenir affilié CASISMA en quatre étapes

Un parcours pensé pour valider votre projet avant de vous engager.

1

Premier échange

Un échange téléphonique pour évoquer votre projet et votre motivation à nous rejoindre — 06 67 47 49 55.

2

Réunion de présentation

Participez à une réunion de présentation à Angers, à côté de la gare SNCF.

3

Étude de faisabilité

Lieu, ville, local, investissement, situation personnelle, emprunt éventuel : nous étudions ensemble la faisabilité globale de votre projet.

4

Lancement de votre activité

Sous un à trois mois : découverte terrain avec un affilié (cooptation), signature du contrat, formation à l'ULTRA-DÉTENTE, installation de la salle et démarrage.

Perspective 2027-2028

Un produit complémentaire, actuellement en R&D, doit permettre aux affiliés de proposer l'ULTRA-DÉTENTE à domicile ou au bureau — une source de revenus additionnelle en préparation.



Premier centre affilié — L'Art de la Détente

Le premier affilié a démarré à Angers centre, en mars 2026. Il dispose de deux salles d'ULTRA-DÉTENTE et d'une tisanerie.

Parlons de votre projet

Et si votre prochain projet entrepreneurial commençait ici ? Contactez-nous pour recevoir le dossier affilié CASISMA.

Téléphone 06 67 47 49 55

E-mail contact@casisma.fr

Site www.casisma.fr

Adresse 3 rue Pierre et Marie Curie, 49170 Saint-Léger-de-Linières

CASISMA — SAS au capital de 5 000 € — RCS Angers — SIRET 101 468 999 00012 — APE 9609Z
3 rue Pierre et Marie Curie, 49170 Saint-Léger-de-Linières — www.casisma.fr
ULTRA-DÉTENTE® est une marque dédiée aux affiliés de CASISMA.